



# BRÈVES ÉCONOMIQUES DE TUNISIE ET DE LIBYE

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL

DE TUNIS

N° 12 – Semaine du 20 au 24 mars 2023

## En bref

### Tunisie :

- La Banque centrale de Tunisie maintient son taux directeur à 8%
- Les injonctions des bailleurs internationaux envers la Tunisie pour la signature d'un accord avec le FMI se multiplient
- Les propos du Président Saïed sur le partage du champ pétrolier de Bouri suscitent la colère des autorités libyennes
- L'ONU classe la Tunisie à la 2<sup>ème</sup> place des pays africains en termes de technologies et d'innovation
- Inauguration de la première tranche de la ligne E du Réseau ferroviaire rapide (RFR) du Grand Tunis
- Le ministère du commerce fixe le prix du sucre

### Libye :

- Mission article IV du FMI sur la Libye
- La capacité de production d'électricité de la Libye atteint pour la première fois les 8 200 MW
- Hyundai ouvre l'une de ses plus grandes salles d'exposition au monde à Misrata
- Signature d'un MoU entre la Libye et le Niger sur la création d'une route commerciale reliant les deux pays

### LE CHIFFRE À RETENIR

8%

Le taux directeur de la Banque centrale tunisienne.

## Tunisie

- **La Banque centrale de Tunisie maintient son taux directeur à 8%**

A la suite de [la réunion de son conseil d'administration](#) du 22 mars, la Banque centrale de Tunisie (BCT) a décidé de maintenir son taux directeur à 8%, inchangé depuis le 30 décembre 2022. L'inflation, qui s'élève à 10,4% en février 2023, devrait connaître une détente au second semestre 2023 mais demeurer à des niveaux historiquement hauts selon la BCT, bien que les fortes incertitudes macroéconomiques limitent les possibilités de prospective précise. La BCT se montre rassurante sur la résilience du secteur bancaire, soulignant notamment les exigences accrues concernant la solvabilité introduites il y a quelques semaines (limitation de la distribution des dividendes en fonction des ratios solvabilité). Elle réitère cependant la nécessité de trouver des financements extérieurs pour boucler le budget 2023, ainsi que d'amorcer les réformes structurelles qui résorberont les déficits budgétaire et de la balance courante et favoriseront la croissance tunisienne.

- **Les injonctions des bailleurs internationaux envers la Tunisie pour la signature d'un accord avec le FMI se multiplient**

Ces derniers jours, des déclarations européenne, italienne et américaine ont exprimé une forte inquiétude que l'économie s'effondre si un accord n'est pas signé entre la Tunisie et le FMI. Le haut représentant des affaires étrangères à l'UE, Joseph Borell, a déclaré le 20 mars redouter un effondrement du pays, qui « *risque de provoquer des flux migratoires vers l'UE et entraîner une instabilité dans la région MENA.* », et exhorte les autorités tunisiennes à signer

un accord avec le FMI : « *L'Union européenne ne peut pas aider un pays incapable de signer un accord avec le Fonds monétaire International* ». Les autorités tunisiennes ont considéré ces propos comme « *disproportionnés* » et loué « *la résilience bien établie du peuple tunisien tout au long de son histoire* ». De son côté, la Présidente du Conseil italienne, Giorgia Meloni, a rappelé le 21 mars devant la chambre italienne des députés la situation dramatique de la Tunisie et la nécessité d'assistance de l'Italie en vue de la conclusion d'un accord avec le FMI. Le lendemain, devant le Sénat italien, elle a souligné les conséquences migratoires qu'aurait un effondrement de la Tunisie : « *Nous risquons une invasion si l'Europe ne bouge pas.* ». Par ailleurs, outre-Atlantique, le secrétaire d'Etat Antony Blinken a déclaré le 22 mars devant le Sénat américain que « *nous les encourageons fortement à le faire [signer un accord avec le FMI] parce que le risque est que l'économie s'effondre.* ».

- **Les propos du Président Saïed sur le partage du champ pétrolier de Bouri suscitent la colère des autorités libyennes**

Lors d'une visite de l'Entreprise tunisienne d'activités pétrolières (Etap) le 16 mars, le Président de la République Kaïs Saïed a déclaré, à propos du champ pétrolier de Bouri, que « *la Tunisie n'avait obtenu que des miettes. En réalité, et pour l'histoire, je dois rappeler qu'en 1975, l'intention allait vers le partage du champ pétrolier de Bouri.* ». Le Président remet en cause la résolution du litige décidée par la Cour internationale de justice, qui se serait basée selon lui sur des données géographiques et tectoniques fallacieuses. Face à ces déclarations, le président de la Commission de l'énergie de la Chambre des représentants libyenne, Issa Arabi, a annoncé que sa commission présenterait une réponse officielle et a d'ores-et-déjà condamné une atteinte à la richesse de la Libye. Le

ministre du Pétrole et du Gaz, Mohamed Aoun, a également rappelé que le partage actuel était basé sur un accord libyo-tunisien.

- **L'ONU classe la Tunisie à la 2<sup>ème</sup> place des pays africains en termes de technologies et d'innovation**

Selon le [rapport "Technology and Innovation" de 2023](#) publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), la Tunisie se place au 66<sup>ème</sup> rang des pays du monde en termes de technologies et d'innovation.

Si le classement de la Tunisie a chuté de 6 places par rapport à 2021, elle se place tout de même au deuxième rang en Afrique, derrière l'Afrique du Sud. Ce rapport évalue 166 pays sur le développement des technologies de l'information et de la communication (TIC), des compétences, de la recherche et du développement, de la capacité industrielle et des indicateurs financiers. L'indice concernant « la préparation aux technologies d'avant-garde » indique également un retard global des capacités des pays en développement dans le déploiement de certaines technologies telles que la *blockchain*, les drones, l'édition génétique, les nanotechnologies ou encore l'énergie solaire.

- **Inauguration de la première tranche de la ligne E du Réseau ferroviaire rapide (RFR) du Grand Tunis**

**L'inauguration de la première tranche de la ligne E du réseau ferroviaire rapide (RFR) du Grand Tunis a eu lieu lundi 20 mars à la station de Bougatfa (Sidi Hassine Sijoumi) en présence du ministre du Transport, Rabii Majidi.** Cette première tranche de 9 km reliera la gare de Tunis (gare de Barcelone) à la station de Bougatfa soit une couverture de 6 stations à savoir : Saida Manoubia, Annajah, Etayaran, Ezzouhour, Hrairia et Bougatfa. A terme, la ligne E s'étalera sur 13,4 km après les travaux de la deuxième tranche reliant la station de Bougatfa à Essijoumi (sud-ouest de la ville de Tunis). Au total, 28 trains d'une

capacité de 2 408 passagers permettront de relier Tunis à Bougatfa en 12 minutes, avec un passage de trains toutes les 7 minutes. Lancé en 2010, le projet RFR est l'un des plus anciens projets d'infrastructure du pays piloté par le ministère du Transport et financé à 40% par l'Etat tunisien. L'AFD est le bailleur le plus impliqué sur le projet, suivi de la Banque européenne d'investissement (BEI), la Banque allemande pour le développement et la reconstruction – KfW et l'Union Européenne.

- **Le ministère du commerce fixe le prix du sucre**

**A la suite d'une décision du ministère du Commerce et de la Promotion des Exportations, les prix de vente du kilogramme de sucre (cubes et en poudre) seront fixés à partir du 17 mars 2023 selon trois catégories : prix d'usine, prix de gros, et prix au détail.** Le prix de vente sorti d'usine est de 2,65 dinars pour 1 kg de morceaux de sucre et de 3,050 dinars le kg de sucre emballé. Le prix de gros a été fixé à 2,70 dinars pour le kg en cubes et à 3,10 dinars le kg emballé. Le prix de vente au public a été fixé à 2,80 dinars le kg de sucre en cubes et à 3,20 dinars le sucre emballé. Cette mesure intervient afin de mieux réguler les circuits de distribution et d'approvisionnement en sucre, qui a fait partie des produits alimentaires en pénurie dans le pays pendant plusieurs mois en 2022.

## Libye

- **Le FMI va prochainement publier un article IV sur la Libye**

**Une mission du Fonds monétaire international (FMI) s'est tenue à Tunis du 11 au 17 mars au titre de l'article IV pour la Libye. Selon le communiqué de la mission i) le FMI se félicite de l'opportunité de renouer avec la Libye par le biais d'une consultation au titre de l'article IV après une interruption de dix ans ; ii) le cadre institutionnel de la Libye a aidé le pays à traverser une période de volatilité et de troubles macroéconomiques importants ; iii) la trajectoire macroéconomique de la Libye dépendra de la production de pétrole et de gaz dans un avenir prévisible.** Enfin, le FMI a évoqué son inquiétude quant à l'urgence de définir une vision économique claire pour le pays. En effet, la vitesse à laquelle la communauté internationale se mobilise pour réduire les émissions de carbone et les récents progrès en matière de technologies énergétiques propres présentent un risque d'ajustement désordonné pour les économies dépendantes du pétrole. Or, la Libye risque d'accuser un retard face à ces grandes tendances mondiales. À l'avenir, la Libye sera donc confrontée au défi de réduire sa dépendance aux hydrocarbures tout en favorisant une croissance plus forte et plus inclusive tirée par le secteur privé. Les efforts de réforme structurelle devront ainsi se concentrer sur le renforcement des institutions et l'élaboration d'une stratégie économique plus ciblée et plus transparente pour l'avenir.

- **La capacité de production d'électricité de la Libye atteint pour la première fois les 8 200 MW**

**Le porte-parole de la General Electricity Company of Libya (GECOL), Weam Al-Taeb a annoncé que, pour la première fois dans l'histoire du pays, la capacité de production des centrales électriques**

**en Libye a atteint 8 200 mégawatts (MW).** La production, qui n'avait jamais dépassé 6 000 MW auparavant devrait atteindre encore 8 700 MW avant le pic de l'été. La consommation actuelle varie entre 5 000 et 6 000 MW, ce qui laisse un excédent de plus de 2 000 MW. Plusieurs raisons ont été invoquées par Al-Ta'eb pour expliquer ce surplus de production, notamment, les révisions importantes achevées avant le pic de l'hiver qui concernent 13 sites. Par ailleurs, 14 autres révisions sont en cours et devraient se terminer avant l'été. Weam Al-Taeb espère que ces éléments réduiront les coupures d'électricité estivales.

- **Hyundai ouvre l'une de ses plus grandes salles d'exposition au monde à Misrata**

**Une salle d'exposition consacrée à Hyundai a été inaugurée le samedi 18 mars à Misrata en présence du Premier ministre libyen Abdelhamid Aldabaiba, du ministre de l'économie et du commerce, Mohamed Hwej, et du maire de la municipalité de Misrata, Mahmoud Al-Sawkari.** La salle d'exposition dispose d'une superficie de plus de 1 800 mètres carrés et expose plus de 60 voitures de la marque. Cette ouverture a également été marquée par le lancement des voitures de luxe les plus importantes pour Hyundai en 2023.

- **Signature d'un MoU entre la Libye et le Niger sur la création d'une route commerciale reliant les deux pays**

**Dans le cadre de l'ouverture de l'évènement « Made in Libya » le mercredi 15 mars, le ministre libyen des transports, Mohamed Shahubi, et le ministre nigérien du commerce ont signé un protocole d'accord sur le début de la construction de la route commerciale de transit entre les deux pays voisins.** Cette route de transit partira de la zone franche de Misrata sur la côte libyenne, traversera la zone franche de Tamanhant dans le sud de la Libye, près de Sebha et se poursuivra jusqu'à Agadez dans le centre du Niger. Selon le ministère libyen des

transports, le protocole d'accord s'inscrit dans le cadre de l'activation de la coopération économique et du soutien aux programmes d'investissement entre les deux pays.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.  
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international](http://www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international)



Responsable de la publication : Service économique de Tunisie et de Libye  
Rédacteurs : Adil Rais, Asÿia Farah Benbahria, Joachim Febrer, Ivan Potier

Pour s'abonner : [adil.rais@dgtresor.gouv.fr](mailto:adil.rais@dgtresor.gouv.fr)

Crédits photo : ©Chloé Stutzmann

Retrouvez les brèves sur notre site : <https://www.tresor.economie.gouv.fr/Pays/TN>